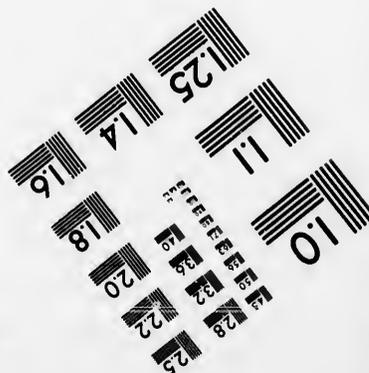
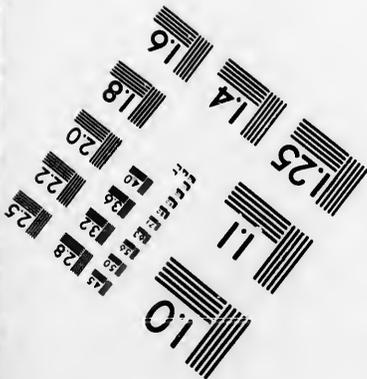
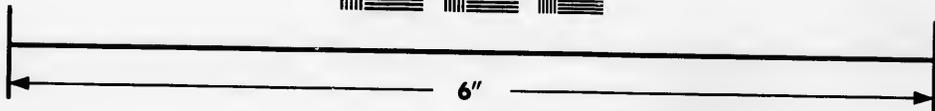
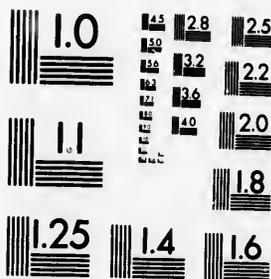


**IMAGE EVALUATION
TEST TARGET (MT-3)**



**Photographic
Sciences
Corporation**

23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N.Y. 14580
(716) 872-4503

**CIHM
Microfiche
Series
(Monographs)**

**ICMH
Collection de
microfiches
(monographies)**



Canadian Institute for Historical Microreproductions / Institut canadien de microreproductions historiques

© 1993

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

- | | |
|--|--|
| <input type="checkbox"/> Coloured covers/
Couverture de couleur | <input type="checkbox"/> Coloured pages/
Pages de couleur |
| <input type="checkbox"/> Covers damaged/
Couverture endommagée | <input type="checkbox"/> Pages damaged/
Pages endommagées |
| <input type="checkbox"/> Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée | <input type="checkbox"/> Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées |
| <input type="checkbox"/> Cover title missing/
Le titre de couverture manque | <input checked="" type="checkbox"/> Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées |
| <input type="checkbox"/> Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur | <input type="checkbox"/> Pages detached/
Pages détachées |
| <input type="checkbox"/> Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire) | <input checked="" type="checkbox"/> Showthrough/
Transparence |
| <input type="checkbox"/> Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur | <input checked="" type="checkbox"/> Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression |
| <input type="checkbox"/> Bound with other material/
Relié avec d'autres documents | <input type="checkbox"/> Continuous pagination/
Pagination continue |
| <input checked="" type="checkbox"/> Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la
distorsion le long de la marge intérieure | <input type="checkbox"/> Includes index(es)/
Comprend un (des) index |
| <input type="checkbox"/> Blank leaves added during restoration may appear
within the text. Whenever possible, these have
been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées
lors d'une restauration apparaissent dans le texte,
mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont
pas été filmées. | Title on header taken from: /
Le titre de l'en-tête provient: |
| <input type="checkbox"/> Additional comments: /
Commentaires supplémentaires: | <input type="checkbox"/> Title page of issue/
Page de titre de la livraison |
| | <input type="checkbox"/> Caption of issue/
Titre de départ de la livraison |
| | <input type="checkbox"/> Masthead/
Générique (périodiques) de la livraison |

This item is filmed at the reduction ratio checked below/
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	12X	14X	16X	18X	20X	22X	24X	26X	28X	30X	32X
							✓				

The copy filmed here has been reproduced thanks to the generosity of:

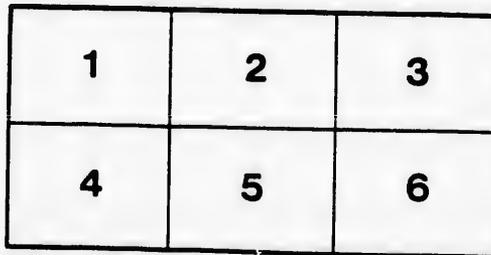
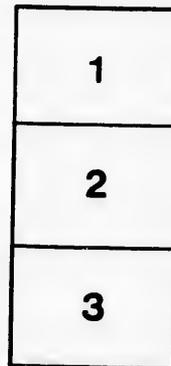
Archives nationales de Québec,
Québec, Québec.

The images appearing here are the best quality possible considering the condition and legibility of the original copy and in keeping with the filming contract specifications.

Original copies in printed paper covers are filmed beginning with the front cover and ending on the last page with a printed or illustrated impression, or the back cover when appropriate. All other original copies are filmed beginning on the first page with a printed or illustrated impression, and ending on the last page with a printed or illustrated impression.

The last recorded frame on each microfiche shall contain the symbol \rightarrow (meaning "CONTINUED"), or the symbol ∇ (meaning "END"), whichever applies.

Maps, plates, charts, etc., may be filmed at different reduction ratios. Those too large to be entirely included in one exposure are filmed beginning in the upper left hand corner, left to right and top to bottom, as many frames as required. The following diagrams illustrate the method:



L'exemplaire filmé fut reproduit grâce à la générosité de:

Archives nationales de Québec,
Québec, Québec.

Les images suivantes ont été reproduites avec le plus grand soin, compte tenu de la condition et de la netteté de l'exemplaire filmé, et en conformité avec les conditions du contrat de filmage.

Les exemplaires originaux dont la couverture en papier est imprimée sont filmés en commençant par le premier plat et en terminant soit par la dernière page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration, soit par le second plat, selon le cas. Tous les autres exemplaires originaux sont filmés en commençant par la première page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration et en terminant par la dernière page qui comporte une telle empreinte.

Un des symboles suivants apparaîtra sur la dernière image de chaque microfiche, selon le cas: le symbole \rightarrow signifie "A SUIVRE", le symbole ∇ signifie "FIN".

Les cartes, planches, tableaux, etc., peuvent être filmés à des taux de réduction différents. Lorsque le document est trop grand pour être reproduit en un seul cliché, il est filmé à partir de l'angle supérieur gauche, de gauche à droite, et de haut en bas, en prenant le nombre d'images nécessaire. Les diagrammes suivants illustrent la méthode.

Po.

DÉBATS DES COMMUNES

5^e SESSION - 8^e PARLEMENT

LE BUDGET

**DISCOURS PRONONCÉ PAR
M. J.-G.-H. BERGERON**

OTTAWA, MARDI, 10 AVRIL 1900

320

B



320
B



M. E.
ble dé
son si
des ca
pas ho
servati
bref, e
res. S
ties : l
chiffres
conde,
de pré
bien de
fres.

M. W.
faire.

M. B.
l'honor
statisti
que ce
Wood)
suffise
du ml
Cartwr
tes ces
sont un
jamals
travers
niers, le
a falt
vouer,
gétaires
d'entenc
taire.

Plusie

M. B.
dire, Je
l'avis d
ter les
misses.
grand r
bourés
(M. Fos
ceux, qu
bre, qu

ARCH
DE

Province de

Débats des Communes.

CINQUIÈME SESSION—HUITIÈME PARLEMENT.

LE BUDGET

DISCOURS PRONONCÉ PAR

M. J. G. H. BERGERON, M. P.

OTTAWA, MARDI, 10 AVRIL 1900

M. BERGERON (Beauharnois) : L'honorable député (M. Heyd) qui vient de reprendre son siège, peut se vanter de posséder une des caractéristiques de son parti ; il n'est pas homme de parole. Au début de ses observations, il nous avait promis d'être fort bref, et il a parlé durant plus de deux heures. Son discours se divise en deux parties : la première, c'est toute une série de chiffres et de données statistiques ; la seconde, c'est une dissertation sur le régime de préférence commerciale. Je me garderai bien de le suivre à travers ce dédale de chiffres.

M. WOOD : Vous n'êtes pas de force à le faire.

M. BERGERON : En refusant de suivre l'honorable préopinant sur le terrain de la statistique, j'obéis à un tout autre mobile que celui que le député d'Hamilton (M. Wood) veut bien m'attribuer ; et qu'il me suffise de lui rappeler à cet égard la parole du ministre du Commerce (sir Richard Cartwright) : toute cette arithmétique, toutes ces données statistiques si compliquées sont un hors-d'œuvre dans le discours ; car jamais les électeurs n'oseront s'aventurer à travers pareil labyrinthe. Ces jours derniers, le ministre des Finances (M. Fielding) a fait son exposé financier ; et je dois l'avouer, c'est un des meilleurs discours budgétaires qu'il nous ait jamais été donné d'entendre dans cette enceinte parlementaire.

Plusieurs VOIX : Très bien ! Bravo !

M. BERGERON : Toutefois, cela va sans dire, je ne saurais nullement me ranger à l'avis du ministre des Finances, ni accepter les conclusions qu'il a tirées de ses prémisses. La statistique a aussi joué un grand rôle dans son exposé financier, tout bourré de chiffres ; puis, le député d'York (M. Foster) s'est chargé de la réplique ; or, ceux qui du haut de la galerie de la Chambre, ont entendu jusqu'au bout cette ré-

demander s'il restait encore quelque chose debout de tout l'échafaudage de chiffres élevés à si grands frais par le ministre des Finances. Puis, au ministre du Commerce, qui porta ensuite la parole, succéda le chef de l'opposition. Il prouva victorieusement que la statistique citée par le ministre ne venait nullement à l'appui de sa thèse. Malheureusement pour le ministre des Douanes (M. Paterson) qui succéda au chef de l'opposition, il dut se résigner à pérorer devant des fauteuils vacants. De son interminable harangue, pleine de chiffres et de tableaux statistiques, on pourrait dire qu'elle avait besoin d'un devin qui l'expliquât ; car, après que le député d'Haldimand (M. Montague) eût rétabli les faits sous leur véritable jour, force fut au député de Brant (M. Heyd) de venir débrouiller ce discours énigmatique, et demeuré incompris jusque là. La Chambre conviendra donc, qu'en présence d'un tel luxe de chiffres, il n'y a pas lieu de découvrir à perte d'haleine sur la statistique.

C'est le tarif de préférence, ce régime tant prôné par le parti libéral, que je veux aborder. Je serai bref.

Le député de Brant (M. Heyd) a fait un excellent plaidoyer en faveur de l'industriel et de l'ouvrier anglais ; mais il semble avoir entièrement perdu de vue qu'il est député au parlement canadien, et qu'à ce titre, il a mission de représenter ici un collège électoral canadien. Ainsi que l'a fait observer à bon droit le ministre du Commerce, toutes ces questions de haute finance n'intéressent guère la masse des électeurs ; le calcul du pour cent, les tableaux comparatifs des dépenses budgétaires des différents exercices, se chiffrant par des millions, toute cette statistique, dis-je, laisse l'électeur assez froid ; mais les résultats du système établi par le gouvernement, relativement à ceux du régime appliqué par les administrations précédentes, voilà ce qu'il tient à savoir, voilà ce qui l'intéresse. Quant au député de Brant, je laisse à mes collègues, le député de Stanstead (M. Moore) et celui d'Halton (M.



Henderson) le soin de lui répliquer; et quand ils disséqueraient ses données statistiques, je ne doute point que la Chambre et le pays ne trouvent ample matière à divertissement, à voir s'écrouter si facilement tout cet échafaudage de chiffres fantaisistes. L'habileté dont fait preuve le député de Brant en maniant les millions me remet en mémoire le fait de ce jongleur qui se vantait de pouvoir tout faire avec les chiffres. Comme je n'envie nullement à l'honorable député son habileté dans le manement des millions, et que je ne veux pas abuser de la patience de la Chambre, je m'abstiendrai d'en dire davantage sur ces questions de statistique dont l'électeur n'a cure.

Il est un fait incontestable: c'est que la dette publique est plus élevée aujourd'hui qu'elle ne l'était en 1896. Supposons un instant que le député de Brant, montant à la tribune populaire, répète dans une assemblée publique la magnifique harangue qu'il vient de prononcer ici aujourd'hui: que répondrait-il à l'électeur qui lui poserait cette question-ci: "M. Heyd, la dette publique s'est-elle accrue depuis 1896?" "Sans doute," lui répondrait-il, "notre dette publique s'est accrue de \$3,000,000." "Assez," ferait l'électeur; "cela me suffit; ne vous fatiguez pas davantage; faites trêve à vos discours; tous vos éclaircissements seraient impuissants à vous justifier: avant votre avènement au pouvoir, vous aviez promis de ne pas augmenter la dette publique; vous n'avez pas tenu parole." Et le budget des dépenses annuelles s'est-il grevé davantage? Voilà encore une question que poserait l'électeur; et la réponse serait aussi dans l'affirmative: les dépenses se sont énormément augmentées. Voilà des faits que les électeurs comprennent parfaitement. Et les objets de consommation—je le demande au ministre des Douanes—se sont-ils dégrèvés depuis 1896, au bénéfice du consommateur? Le pétrole, lui, coûte-il moins cher aujourd'hui qu'alors? Le cultivateur se procure-t-il son fil d'engorgement à meilleur marché; et les outils dont se servent le menuisier, le charpentier, le forgeron, se paient-ils moins cher aujourd'hui qu'à cette époque? Au contraire, le prix des objets de consommation est plus élevé aujourd'hui que dans ce temps-là. Au moins, le cultivateur obtient-il un prix plus rémunérateur pour ses produits? Non.

Quelques VOIX: Oui.

M. BERGERON: Il est possible que les récoltes aient été meilleures depuis 1896; mais, pour le coup, on ne prétendra pas que ce soit là le résultat de la politique du gouvernement. La question qui se pose est celle-ci: les cultivateurs reçoivent-ils pour leurs produits des prix plus rémunérateurs qu'autrefois? Non. Le gouvernement, sans doute, est impuissant à augmenter le rendement des terres; mais il peut fort bien exercer son influence sur le relèvement des

prix des produits agricoles. Les temps sont meilleurs aujourd'hui qu'en 1896; mais est-ce le gouvernement qui a créé cette prospérité?

M. HEYD: Certainement.

M. BERGERON: Pas du tout. Je le demande à mon honorable ami: en quoi l'administration de ces messieurs a-t-elle pu influer sur la prospérité qui règne actuellement aux États-Unis? En rien, et ainsi en est-il de tous les autres pays. Ce qu'il y a d'étonnant, c'est de voir qu'au sein de cette grande prospérité, notre dette publique et le budget de nos dépenses annuelles ont pris de nouvelles proportions, et que, malgré cela, la situation des consommateurs s'est empirée, au lieu de s'améliorer, depuis 1896. Le salaire des ouvriers, actuellement, est-il plus élevé qu'il ne l'était à cette époque?

Quelques VOIX: Oui.

M. BERGERON: Pas le moins du monde. Si les salaires ont augmenté, comme le prétendent ces messieurs, comment expliquer ces grèves qui éclatent à chaque instant dans les centres industriels, sur tous les points du pays? Il y a un mois à peine une grève éclatait dans mon propre comté, et des milliers d'ouvriers étaient réduits à chômer, parce qu'on refusait d'élever leurs salaires qu'on avait rognés. La même chose se répète d'un bout à l'autre du pays. Voilà des faits que je livre à la méditation de ceux qui prétendent que la prospérité règne au pays et que tout va pour le mieux dans le meilleur des mondes possibles.

La richesse nationale s'est-elle accrue depuis 1896?

Des VOIX: Oui.

M. BERGERON: Ces messieurs le pensent ainsi, sans doute parce que la dette publique a augmenté.

J'ai un mot à dire au ministre des Finances au sujet de la comptabilité publique. Ces jours-ci, je lisais dans un journal libéral très important, une fort sévère critique de la comptabilité de mon honorable ami, relative à nos dépenses imputables sur le capital, ainsi qu'au budget des dépenses annuelles: Comme le fait observer ce journal, il est curieux de voir jusqu'à quel point les gouvernements qui se succèdent, réussissent à se tromper mutuellement. Dans son excellent exposé budgétaire, ajoute-t-il, M. Fielding nous annonce, pour l'exercice courant, un excédent de \$5,500,000 et il prévoit, pour le prochain exercice, un excédent de \$7,000,000. Si mon honorable ami eût fait partie de cette Chambre il y a quelques années, lorsque l'ex-ministre des Finances, sous le régime conservateur, présentait son budget et annonçait d'année en année des excédents, il aurait entendu du ministre du Commerce (sir Richard Cartwright) tonner contre l'administration, critiquer ces excédents et s'écrier

que c'est
judice
tre des
tion, a
budget
bilique
cur, en
teurs
c'est s
dépens
soit su
des dé
tionner
Je prie
n'ont p
fois, de
leurs v
consign
débiter
de ten
budget
désinv
Mais, j
sont bi
voie de
sous le
était de
d'inscr
jourd'h
Jambée
d'hui q
cédents
une gra
monde
est rass

Le mi
qu'a e
caine.
ti? Nos
promen
me dem
sou de
conféren
partagés
ment re
près les
d'espoir
qu'il en
propre c
n'en ser
Il faudr
pris par
bien gar
fallu pa
prohibit
moyen d
prohibit
ment pa
min de f
une dép
que ne d
vateur.
du com
\$1,600,00
peuple l
outre lea
pont Vic
période

que c'était tout simplement un vol, au préjudice des pauvres contribuables. Le ministre des Finances, ajoute le Journal en question, au lieu de se vanter de ses excédents budgétaires, devrait avouer que la dette publique s'est grossie de plus de \$8,000,000; car, en dernière analyse, ce sont les électeurs qui paient cette dette nationale; et c'est sur eux que retombe le fardeau des dépenses budgétaires annuelles, imputées soit sur le compte du capital soit sur celui des dépenses courantes. Je viens de mentionner le nom du ministre du Commerce. Je prierais ceux d'entre mes collègues qui n'ont point entendu ses philippiques d'autrefois, de consacrer une ou deux journées de leurs vacances à les parcourir; elles sont consignées au compte rendu officiel de nos délibérations, surtout de 1882 à 1890, période de temps remarquable par ses excédents budgétaires élevés. Ils y verront avec quelle désinvolture le ministre peut changer d'avis. Mais, je l'entends s'écrier: "Oh! les temps sont bien changés; nous sommes en pleine voie de progrès et de prospérité aujourd'hui; sous le régime conservateur, où le commerce était dans le marasme, il n'y avait pas lieu d'inscrire d'excédents au budget; mais aujourd'hui que nous marchons à grandes enjambées dans la voie du progrès, aujourd'hui que la prospérité bat son plein, les excédents constituent au pays un avantage et une grande recommandation. Bref, tout le monde est satisfait." Parce que le ministre est rassasié, il croit tout le monde heureux.

Le ministre n'a pas souffert mot des frais qu'a entraînés la conférence anglo-américaine. A quel cette conférence a-t-elle abouti? Nos ministres ont dépensé \$35,000 à se promener de Québec à Washington, et je me demande si jamais le pays en retirera un sou de profit. Quant aux résultats de la conférence, les avis de ces messieurs sont partagés; d'après les uns, elle est définitivement renvoyée aux calendes grecques; d'après les autres, il y a encore une faible lueur d'espoir qu'elle se réunisse de nouveau, et qu'il en résulte quelque bien. Pour mon propre compte, je suis bien convaincu qu'il n'en sera jamais plus question, sauf quand il faudra payer les frais de ceux qui y ont pris part. Les députés de la droite se sont bien gardés de parler des \$200,000 qu'il a fallu payer pour le plébiscite relatif à la prohibition et où ils avaient cru trouver un moyen de jeter de la poudre aux yeux des prohibitionnistes sincères. Ils ont également passé sous silence la question du chemin de fer du Nid-de-Corbeau qui a entraîné une dépense de près de \$2,000,000 de plus que ne devait payer le gouvernement conservateur. Il en a été ainsi du chemin de fer du comté de Drummond où ils ont englouti \$1,600,000 d'une manière indue, créant au peuple l'obligation de payer au Grand Tronc outre les \$300,000 de réparations faits au pont Victoria, \$140,000 par an pendant une période de quatre-vingt-dix-neuf ans. Ce

point, on l'a déjà discuté et on le discutera encore; quant à l'honorable ministre, il a toujours fort bien su combien il était impossible de faire passer l'intercolonial par telle voie que celle-là pour le rendre jusqu'à Montréal.

Les députés de la droite ne parlent pas non plus de l'argent qu'ils ont gaspillé à Côteau: \$16,000, une somme minime sans doute, mais tout de même dépensée en pure perte et sans autre objet que de favoriser des parents ou amis de certains ministres.

Le ministre des Finances semble éprouver beaucoup de plaisir à parler des grandes améliorations que le gouvernement a apportées au tarif; mais, que pense-t-il donc du coton? Voilà un article au sujet duquel on n'a pas diminué les droits. Bien loin de là, on les a élevés. Pourquoi? Je ne le saurais dire.

Le ministre du Commerce (sir Richard Cartwright) a bien souvent changé d'opinion; les députés qui siègent ici depuis quelques années se rappellent surtout ses déclarations si particulièrement catégoriques, relativement aux droits sur le fer. Lorsqu'il arriva au gouvernement précédant de créer un droit de deux dollars par tonne relativement à ce minéral, l'honorable ministre s'y est opposé avec toute la véhémence et l'ironie dont il a le secret; mais depuis, il a cru devoir approuver de toute la force de son influence l'imposition d'un droit de \$3 par tonne jusqu'en 1907.

Quant à mon honorable ami, le directeur général des Postes, qui brillait d'un si vif éclat dans l'opposition, il y a dix ans, il n'est plus reconnaissable. C'est lui, oui, lui-même qui a réduit le port des lettres à 2c.

Une VOIX: Il a bien fait.

M. BERGERON: Qui, aux yeux de ceux qui écrivent beaucoup. Les hommes d'affaires bénéficieront de cette réduction, mais non pas les cultivateurs, qui écrivent très peu, sans compter qu'il leur faudra solder ce déficit d'environ \$500,000 que va représenter la réduction des frais de port, de sorte que ceux qui n'écrivent pas auront à payer pour ceux qui écrivent. Voilà un des grands bienfaits du directeur général des Postes envers le peuple; il n'aura d'égal que celui qu'il s'est plu à nous faire admirer l'autre jour en présentant une résolution d'après laquelle le gouvernement devra forcer ses entrepreneurs à payer à leurs ouvriers les gages qui se paient d'ordinaire dans la localité où se feront les travaux. Prié de faire de cette résolution une loi, l'honorable ministre ne l'a pas voulu. Pourquoi? Parce qu'il voulait tout simplement faire croire à la classe ouvrière qu'il avait dans les députés de la droite des amis dévoués à ses intérêts. On se le rappelle, c'est ainsi que lorsqu'il était dans l'opposition, l'honorable ministre présentait un jour une mesure ayant pour objet de défendre aux membres de la Chambre d'accepter aucun

emploi de la part du gouvernement. Comme il trouvait odieux dans ce temps-là qu'un député cherchât à concilier son mandat avec l'exercice d'un emploi de ce genre! Mais à peine est-il devenu ministre que tous ses scrupules s'évanouissent; c'est ce qui explique comment il se fait que le gouvernement actuel ait décrété en si peu de temps un plus grand nombre de ces nominations condamnables que jamais n'en avait eues durant dix-huit ans celui qui l'a précédé. Il ne faut donc pas s'étonner que le peuple canadien retire tous les jours un peu de la confiance qu'il avait mise en ces messieurs.

Il paraît aussi que les dépenses du service postal au Yukon sont attribuées non pas au département des Postes, mais à celui de la Milice parce que ce service s'effectue par l'entremise de la police à cheval. Puisque le directeur des Postes évite par là tant de frais à son département. Il est donc naturel qu'il puisse se vanter de n'avoir presque pas de déficit, même après avoir réduit les frais de port à deux sous.

Pour mon honorable ami, le ministre de l'Agriculture, je n'ai que des compliments à lui faire. A mes yeux, il s'est montré si bon ministre qu'il a achevé l'œuvre si bien commencée par ses prédécesseurs. Il n'a qu'un tort, il s'attribue la création des entrepôts frigorifiques, lorsqu'il devrait se rappeler qu'elle est due aux conservateurs. J'aime à croire, cependant, qu'il a ajouté certaines améliorations à ces moyens de protéger nos produits. En cela, il a bien agi, et j'en suis heureux. Il serait trop déplorable, en vérité, qu'il ne se trouvât pas dans le gouvernement actuel un seul ministre qui eût fait du bien. De fait, c'est au gouvernement conservateur de la province de Québec que revient le mérite d'avoir inauguré ce système de protection de nos produits; c'est ce qui lui a valu les moqueries des libéraux de cette province. Ce n'était qu'un gouvernement au beurre et au fromage, disaient-ils, avec des airs de pitié. Qui eût dit en ce temps-là que cette politique des conservateurs serait précisément celle dont mon honorable ami se réclamerait le plus aujourd'hui!

Il est un autre sujet qui a surtout provoqué les clameurs de mon honorable ami le ministre des Douanes (M. Paterson), je veux parler des subventions aux chemins de fer. Cette iniquité, personne plus que lui ne l'a blâmée. Lui, dont la voix porte si loin, il fallait l'entendre tonner contre l'odieux de ces dépenses-là. D'après lui cet argent s'en allait tout simplement grossir les fonds destinés aux élections. Cependant, une fois arrivé au pouvoir, le parti libéral s'est-il abstenu de voter des subventions aux chemins de fer! Non pas. Bien loin de là. Il en a doublé le montant; il a accordé \$6,400 au lieu de \$3,200 par mille. Si ce dernier octroi signifiait corruption chez les conservateurs, que doit donc signifier celui de \$6,400 chez le gouvernement actuel?

Il n'est rien sur quoi les députés de la

droite soient plus divisés que sur la question du tarif. Le ministre des Travaux publics (M. Tarte)—Je regrette qu'il ne soit pas incliné fortement pour la protection. En 1807 il rémît autour de sa table une trentaine de cultivateurs de mon comté et leur assura, comme les journaux l'ont reproduit, que les fabricants n'avaient pas à redouter de changements au sujet du tarif protecteur. Il n'en a rien été non plus durant quelque temps mais voici que l'honorable ministre des Travaux publics semble avoir perdu de l'empire qu'il exerçait sur ses collègues, car il devient de plus en plus évident que nous nous acheminons vers le libre-échange, excepté en ce qui concerne le coton, ce qui expliquerait que le ministre des Travaux publics tient à la promesse par lui faite aux fabricants de coton de Valleyfield et comportant que le tarif ne subirait pas de modification.

M. MONET: Pourtant il y a une grève dans cet endroit-là.

M. BERGERON: C'est qu'on y a abaissé les prix. Le tarif de préférence a fait descendre le niveau du tarif normal à tel point que ce dernier ne se trouve pas absolument avantageux aux fabricants, ce qu'il aurait été si on ne l'avait pas remanié.

Un mot maintenant au ministre sans portefeuille (M. Dobell). On a beaucoup parlé de la création d'une ligne rapide entre le Canada et l'Angleterre, ce qui serait aujourd'hui du domaine des faits accomplis si l'ancien gouvernement fût resté au pouvoir. En l'absence du chef de l'opposition, l'honorable ministre a même déclaré l'autre jour à ma grande surprise, que ce dernier, ainsi que l'honorable ex-ministre des Finances (M. Foster) avait, en deux ou trois occasions déclaré que son gouvernement s'était définitivement entendu en 1866 avec la Compagnie Allan au sujet de l'établissement de cette ligne rapide, et avait fait à cette fin un contrat avec cette compagnie-là.

Ce qui est vrai, c'est que le chef de l'opposition (sir Charles Tupper), se mettant au-dessus de tout amour propre, a été trouver le premier ministre et lui a dit: "Si vous voulez faire sanctionner ce contrat par le Gouverneur général, vu l'importance qui s'y attache au point de vue de l'intérêt public, vous aurez mon appui et celui de tout mon parti à la Chambre." Le premier ministre, on le sait, n'a pas daigné prêter l'oreille à cette demande qui, d'après ce que nous a dit l'autre jour le député de Québec-ouest (M. Dobell) ne s'est jamais faite. Ses déclarations mises en ligne de compte avec les cinq ou six voyages qu'il a faits en Europe depuis son entrée en fonctions sont de nature à nous faire croire qu'il a traversé l'océan non pas en vue de l'établissement d'une ligne rapide, mais à seule fin de découvrir s'il était vrai qu'on eût signé ce contrat dont je viens de parler. Il nous a dit que le bureau de la trésorerie et certains ministres du gouvernement impérial

après
rir lui
Ces p
une ré
tion r
l'a pa
contra
jà le
moude
mince

Le c
tous l
ce qui
de na
sont a
presqu
On a
prises
gratifi
beauc
ment
à fair
étaient
cours,
de l'ou
quelle
des T
soin d
bords
vis à l
des T
les pa
desce
de sol
les tra
ne l'été
jours
de Bea
gation
jours.
tant qu
a fait
canaux
fol à s
Chemis
avait t
pas aj
cette r

Il n'a
canal i
conserv
peuple
monta
équiva
chargés
Stewar
conserv
preneu
pas plu
quer to
droite.
le dépu
mais, a
le grou
quille
cune cr
tendre l
Il a pré
rant, e

auprès de qui il avait cherché à s'en enquérir lui avait répondu n'en rien connaître. Ces paroles sont trop puériles pour mériter une réponse. Comment ! le chef de l'opposition nous a dit, et le premier ministre ne l'a pas nié, que la mise à exécution de ce contrat tout préparé nous aurait assuré déjà le service de quatre steamers de vingt nœuds à l'heure, ce qui n'eût pas été de mince importance pour le Canada.

Le député de Québec-ouest nous a vanté tous les bienfaits de son gouvernement en ce qui concerne la construction des canaux de navigation. Hélas ! quand les libéraux sont arrivés au pouvoir ces travaux-là étaient presque tous finis. Qu'a-t-on fait de neuf ? On a enlevé aux conservateurs les entreprises dont ils étaient déjà chargés, pour en gratifier les libéraux, ce qui n'était pas beaucoup de nature à hâter le parachèvement des travaux. Bien plus, on a cherché à faire croire au peuple que ces travaux étaient terminés, et pour cela on en recourut, l'automne dernier, à l'inauguration de l'ouverture du canal de Soulanges, avec quelle mise en scène de la part du ministre des Travaux publics les journaux ont pris soin de nous le dire. Ceux qui habitent les bords du canal n'ont pu manquer d'être ravis à l'aspect du fameux yacht du ministre des Travaux publics où l'on avait arboré les pavillons de toutes les nations et qui descendait le canal avec un air particulier de solennité. Mais bien qu'on ait déclaré les travaux terminés, ce qui prouve qu'ils ne l'étaient pas, c'est que, trois ou quatre jours après, une certaine partie du canal de Beauharnois s'est défalé et que la navigation y a été interrompue durant cinq jours. Que le député de Québec-ouest dise tant qu'il voudra que le gouvernement actuel a fait beaucoup pour la construction des canaux, il n'y a pas lieu d'ajouter trop de foi à ses paroles depuis que le ministre des Chemins de fer (M. Blair) lui a dit qu'il avait tout à fait tort, et certes je n'entends pas ajouter à l'humiliation que comportait cette remarque.

Il n'a rien dit de la cause Stewart. Le canal n'aura pas été fini plus vite que si les conservateurs fussent restés au pouvoir et le peuple aura à payer à M. Stewart un fort montant de dommages en sus d'un montant équivalant qu'il a à payer aux entrepreneurs chargés de finir les travaux que lui, M. Stewart, avait commencés. Ce dernier est conservateur, tandis que les nouveaux entrepreneurs sont des libéraux. Il n'en faut pas plus pour nous mettre à même d'expliquer toute la politique des membres de la droite. Il nous faut le libre-échange, a dit le député de Québec-ouest, d'un ton paternel, mais, a-t-il ajouté, en terminant son discours, le gouvernement entend s'acheminer tranquillement vers ce but afin de n'inspirer aucune crainte aux fabricants. Qui croirait entendre là un conservateur élu le 23 juin 1896 ? Il a prêché la protection dix-huit années durant, et le voici maintenant dans un gou-

vernement dont il prend la défense en disant que sa politique tend au libre-échange, mais d'une façon fort modérée.

Me voici arrivé à la seconde partie du discours de l'honorable préopinant ou à la question du tarif de préférence. On nous parle de ce tarif, on nous parle de fédération impériale, on nous parle de toutes sortes de choses, mais à lire les différents journaux du pays on voit qu'ils ne savent pas précisément de quel nous nous occupons. Y a-t-il une nouvelle politique en question, et quelle est-elle ? Aurons-nous le libre-échange entre les différentes parties de l'empire comme l'a dit mon honorable ami de Brant-sud (M. Heyd) ou seulement un tarif plus élevé pour les autres pays, et moins élevé pour l'Angleterre ? Cela nous vaudrait-il en définitive le libre-échange avec cette dernière ou, enfin, que doit-il advenir et comment se fait-il que nous nous trouvions dans une pareille situation ? A tout événement, pour peu qu'il se reporte à quelques années passées, le ministre des Domaines (M. Paterson) admettra que le parti libéral n'a jamais eu de politique définie, qu'il a prêché successivement l'union commerciale, le libre-échange continental, la réciprocité illimitée, le libre-échange tel qu'il existe en Angleterre et enfin tous les systèmes autres que celui qu'il adopte aujourd'hui.

M. WOOD : Toutefois, cela ne l'empêche pas de faire régner la prospérité.

M. BERGERTON : Je veux signaler certain discours prononcé par le premier ministre en 1891, et que mon honorable ami d'Hamilton (M. Wood) semble n'avoir jamais lu. Cette année-là, le premier ministre, alors chef de l'opposition, fit un discours sur l'adresse en réponse au discours du trône. Lui et son parti venaient de sortir d'une élection générale où ils avaient prêché la réciprocité illimitée, un système qui devait nous mettre à la merci des Américains, un système tellement anti-canadien qu'il détermina la défection de l'honorable M. Blake, un de leurs principaux chefs. Ils étaient revenus battus, mais non découragés, disaient-ils. C'est alors que le chef de l'opposition fit un de ses beaux discours dont il a le secret, car quel que soit le sujet qu'il a à traiter, il parle toujours bien. Or, ce discours se termine par les paroles suivantes que je tiens à faire consigner dans les *Débats* afin qu'on puisse plus facilement les comparer à certaines déclarations qu'il a faites depuis.

Si nous avons agité et agitions encore cette question de la réciprocité absolue, c'est que nous croyons ce système favorable aux meilleurs intérêts du Canada, et non par indifférence à l'égard de l'Angleterre, mais par attachement particulier au Canada. Pour moi, je l'ai déclaré à maintes et maintes reprises, je tiens autant que tout anglais de naissance, aux institutions anglaises, mais, je n'ai pas hésité à le dire et je le répète encore, quelle que soit la valeur de ce sentiment, que j'aie tort ou raison, tant qu'il me restera un souffle de vie, j'aurai toujours les

yeux fixés sur cette seule devise: Le Canada d'abord, le Canada enfin et toujours.

Quelques VOIX: Écoutez! écoutez!

M. BERGERON: Voilà de bien beaux sentiments, mais comment se fait-il qu'il ait pu être si passionné pour le salut éternel des intérêts du Canada et en même temps si peu soucieux de ceux de l'Angleterre auxquels un traité de réciprocité illimitée avec les États-Unis devait porter une aussi grave atteinte? En vérité, la politique qu'il prônait en 1801, ne valait pas grand-chose. Cependant, les libéraux s'y sont cramponnés quatre années durant, c'est-à-dire, jusqu'à ce qu'ils eussent aperçu à l'horizon, sous les espèces ou apparences de la question des écoles une planche de salut qu'ils n'avaient pas rêvée. Mais avant les élections, alors prochaines, survint un événement que je désire signaler à l'attention de la Chambre. En 1836, le chef actuel de l'opposition qui était Haut-commissaire en Angleterre, revint au Canada et fut invité par la chambre de commerce de Montréal, à faire un discours sur le tarif de préférence entre l'Angleterre et ses colonies, cette question attirait déjà l'attention de plus d'un homme d'État en Angleterre comme c'est encore le cas actuellement, bien que dans une proportion moindre depuis que notre premier ministre a virtuellement fait avorter ce projet. Sir Charles Tupper se rendit aux désirs de la chambre de commerce. Comme il était devenu secrétaire d'État dans l'Intervalle, il s'agissait de savoir s'il parlait en cette qualité ou bien comme Haut-commissaire du Canada. A tout événement, selon sa promesse, il alla exposer devant la chambre de commerce toute la question du tarif de préférence entre l'Angleterre et ses colonies à l'exclusion du reste du monde et se déclara favorable à cette politique. Son discours eut dans le public une émotion telle, que les amis du chef de l'opposition, le premier ministre actuel, lui demandèrent d'aller dans Ontario exprimer lui aussi son opinion par rapport à ce même sujet. C'est pourquoi il fit à London un discours où se trouvent les paroles suivantes: "L'autre jour, devant les membres de la chambre de commerce de Montréal, sir Charles Tupper, s'est déclaré favorable à l'établissement d'un tarif de préférence entre la mère patrie et ses colonies. Cette opinion, c'est aussi la mienne." Puis il s'appliqua à dire pourquoi. Ses auditeurs, de même que les lecteurs des journaux en arrivèrent à la conclusion qu'il serait fait quelque chose pour l'avènement de ce tarif considéré comme très important pour tout l'empire, que ce fût M. Laurier ou sir Charles Tupper qui eût en mains l'exercice du pouvoir. Quelques jours avant l'élection, en répétant à Québec son discours de London, le très honorable ministre a été encore plus loin, il a dit à son auditoire qu'il serait beaucoup plus en état que sir Charles Tupper de faire réussir le projet auprès de M. Chamberlain, pour la raison que l'honorable baronnet

tenait pour la protection, tandis que lui s'attachait de préférence au tarif de revenu seulement. Or, cette après-midi, en entendait certains amis du premier ministre lire certains discours de M. Chamberlain et des extraits d'autres discours prononcés au parlement impérial ou ailleurs par des hommes d'État éminents d'Angleterre. Je me suis demandé si le premier ministre était bien sûr d'avoir exprimé à London et à Québec l'opinion de M. Chamberlain. Dans l'affirmative, la grosse moitié du discours prononcé cette après-midi par le député de Brantford ne signifierait rien; dans la négative, il se trouve lui-même avoir trompé sciemment les gens de London et de Québec en parlant comme il l'a fait.

Enfin le très honorable ministre est monté au pouvoir, mais y a-t-il fait monter sa politique avec lui? Nous savons tous que non: il n'a attiré les hauteurs du pouvoir en 1896 que grâce à la sympathie du bon peuple de la province de Québec, et pas du tout à cause du mérite de son attitude sur la question du tarif.

M. WOOD: Oui-dà!

M. BERGERON: Mon honorable ami, qui n'était pas à Québec, a été fort surpris du vote qui s'y est donné.

Inutile de répéter le premier discours prononcé sur le budget par l'honorable ministre des Finances (M. Fielding); il en ressort que le tarif est resté le même.

Puis le très honorable ministre est allé participer à la célébration du jubilé en Angleterre, c'est ce qui coïncide avec le commencement de l'histoire qu'on n'a cessé de nous chanter depuis deux ans. Son voyage explique bien des choses. Lui qui n'avait jamais vu l'Europe, à l'aspect des grands quais de Liverpool, il a simplement perdu la tête, et dès lors il est devenu impuissant à dominer la situation. Dès avant d'avoir rencontré M. Chamberlain ou qui que ce fût parmi les hommes d'État considérés ici comme favorables à la réunion d'une conférence ayant pour objet la discussion du tarif de faveur, il s'est déclaré hostile à cette idée de conférence et s'est exprimé de dire combien le Canada serait heureux de faire bénéficier les marchandises anglaises des avantages de ce tarif sans espoir de retour. Il a été si loin dans cette voie que M. Chamberlain a cru pouvoir dire: "Le discours et l'attitude du premier ministre du Canada m'enlèvent absolument toute raison de toucher à cette question."

On ne parait pas bien s'entendre au sujet de ce qu'a dit le duc de Devonshire dans cette circonstance, mais ce qui est certain c'est que dans une certaine lettre il a formellement dit ce qui suit: "Je ne prétends pas que l'Angleterre doive renoncer immédiatement au libre-échange, mais j'ose dire que ce système n'a pas réalisé les espérances de ceux qui ont aboli les lois sur le blé en 1845." Ce qui est encore certain, c'est

que le
le pro
aux 3
12) A
tat qu
chez l
dressé
donné
veur r
ni au
Lorsq
le dép
l'établ
Angle
Pinau
chiffre
titude
comme
dit, c'
vigueu
des E
tagne,

Le 2
après-
moyen

M. E
rable n
pals?

Le M
rable e
d'Angl
J'ai rép

M. E
démon

Le M
est imp

M. B
voir, j
m'étals
sais, A
comme
en 189
avons 1
en 189
tablisse
131,737
core, pe
828,746
une me
portatio

Le M
sembla
ne.

M. B
ami, le
beau d
mol.

En 18
\$20,412,

Le M
son): S

M. B
honora
veau ta

que le très honorable ministre a si bien mis le projet à néant, que la faveur accordée aux marchandises anglaises s'est élevée de 12 1/2 à 25 p.c. mais sans aucun autre résultat que de provoquer chez le marchand ou chez le fabricant anglais un sourire à l'adresse de tout Canadien qu'il peut lui être donné de rencontrer. Non, ce tarif de faveur n'a encore fait aucun bien au Canada, ni au fabricant ni au commerçant anglais. Lorsque, cette après-midi, j'ai interrompu le député de Brant en lui disant que depuis l'établissement de ce tarif l'importation en Angleterre avait diminué, le ministre des Finances a nié. Eh bien ! je vais lui citer des chiffres dont, je l'espère, il admettra l'exactitude car je les ai tirés du rapport du commerce pour l'année 1899. Ce que j'ai dit, c'est que, en moyenne, depuis la mise en vigueur de ce tarif nous avons importé plus des États-Unis et moins de la Grande-Bretagne, qu'auparavant, et je vais le prouver.

Le MINISTRE DES FINANCES : Cette après-midi, il n'a pas été question de moyenne.

M. BERGERON : Qu'a voulu dire l'honorable ministre en déclarant que je me trompais ?

Le MINISTRE DES FINANCES : L'honorable député ayant dit que l'importation d'Angleterre était moindre qu'auparavant, j'ai répondu qu'il faisait erreur, c'est tout.

M. BERGERON : Eh bien ! je vais vous démontrer que j'avais raison.

Le MINISTRE DES FINANCES : Il vous est impossible d'y réussir.

M. BERGERON : C'est ce que nous allons voir. Je n'aurais pas parlé de la sorte si je m'étais senti incapable de prouver ce que je disais. A la page 5, 1ère partie des rapports du commerce et de la navigation je trouve que, en 1897, sous le régime conservateur, nous avons importé d'Angleterre pour \$38,717,267 ; en 1895, sous le même régime, et avant l'établissement du tarif de faveur, pour \$31,131,737 ; en 1896, sous le même régime encore, pour \$32,979,742, soit un total de \$102,828,746, ce qui, divisé par trois, représente une moyenne annuelle de \$34,276,219 d'importations sous le régime des conservateurs.

Le MINISTRE DES FINANCES : Il me semblait que vous ne parliez pas de moyenne.

M. BERGERON : Lorsque mon honorable ami, le ministre des Finances, a fait son beau discours, je ne l'ai pas interrompu, moi.

En 1897, il s'est importé d'Angleterre pour \$20,412,188 de marchandises.

Le MINISTRE DES DOUANES (M. Pater-son) : Sous l'empire de l'ancien tarif.

M. BERGERON : Comme le voudra mon honorable ami. Mais sous l'empire du nouveau tarif, il s'en est importé en 1898, pour

\$32,500,000 ; en 1899, pour \$27,000,123, soit un total de 98,972,311, ce qui, divisé par trois, représente une moyenne annuelle d'importations qui se chiffre à \$32,990,770 et équivaut à une diminution de 3,90 p.c. Ces chiffres-là, j'espère bien que le ministre des Finances ne viendra pas les contredire, c'est dans ses propres livres que je les ai pris.

Le MINISTRE DES FINANCES : Vous vous trompez du tout au tout.

M. BERGERON : Pour achever l'exposé de toute la cause je veux maintenant faire voir quelle situation nous nous sommes créée par rapport aux États-Unis à qui nous n'avons pas accordé de préférence. On dit que nous avons élevé une barrière entre nos voisins et notre pays, et mon honorable ami, le ministre des Finances, de sourdre chaque fois qu'il a l'occasion de parler à un Anglais de la préférence qu'il lui a accordée.

En 1894, nous avons importé des États-Unis pour \$53,011,100 de marchandises ; en 1895, pour \$51,634,521 ; en 1896, pour \$58,574,024 ; soit un total de \$163,219,645, ce qui représente une moyenne annuelle de \$55,414,215. Voilà à quel se sont élevées nos importations des États-Unis sous le régime conservateur. Voyons maintenant ce qui en est depuis que les libéraux sont au pouvoir et se vantent de vouloir faire tant de bien à l'Angleterre. En 1897, nous avons importé des États-Unis, pour \$61,649,011 de marchandises ; en 1898, pour \$78,705,500, et en 1899, pour \$93,007,166, soit un total de \$233,361,797 ou une moyenne de \$77,787,266 ou 40 p.c. de plus sous le règne des libéraux, que sous celui des conservateurs. Cela démontre que nous sommes à une époque de développement, mais le Canada n'en retire aucun bien et l'Angleterre fort peu.

M. FOSTER : Nous n'achetons que là où nous vendons.

M. BERGERON : Je voudrais bien savoir à quel vont enfin aboutir les membres de la droite avec leur tarif de préférence ? Ce tarif, n'a-t-il que le sentiment pour base ? Il serait malheureux qu'il en fût ainsi car il ne doit reposer que sur la question d'affaires. Comme l'ont dit mon honorable ami (M. Heyd) il y a un instant, et beaucoup d'autres avant lui, les affaires sont les affaires. L'Anglo-Saxon, homme d'affaires avant tout, se moque de quiconque lui donne tout sans rien demander en échange. Il nous faut commencer de cette manière, et ne pas nous attendre à ce que l'Angleterre impose un droit sur les marchandises étrangères et paye nos produits plus cher ; le temps nous obtiendra ce à quoi nous aspirons, a dit le ministre des Finances. Toutefois, le député de Brant-sud est venu déclarer hautement, par la suite, que nous devons renoncer à l'espérance d'un tarif qui nous favorise spécialement, et pour illustrer sa pensée il a cité des discours de Lord Rosebery.

Une VOIX : M. Rosebery.

M. BERGERON : Oul, M. Rosebery, et il a cité aussi des discours de M. Chamberlain, il y a à Ottawa un fort bon journal, le *Free Press* qui, lui non plus, je vous l'assure, ne parle pas d'une manière bien encourageante à ce sujet. Voici ce qu'il dit des critiques faites par les députés de la gauche et par les journaux conservateurs du pays :

Que le premier ministre demande ou non la mise en vigueur d'un pareil tarif, cela importe peu.

Que le premier ministre demande ou non la réciprocité, cela importe peu.

Qu'il l'ait demandé ou non, il s'est rendu coupable d'une grave indiscretion car, lors de sa visite en Angleterre à l'occasion du jubilé de la reine, il n'ignorait pas que le sens commercial du peuple anglais n'admettrait jamais l'application d'une pareille politique.

Puis l'article dont je viens de citer un extrait continue à parler de lord Rosebery. Je voudrais bien savoir si, lors de sa visite en Angleterre, le très honorable ministre (sir Wilfrid Laurier) entendait faire tout simplement au présent aux marchands et aux fabricants de ce pays en ne demandant rien en échange pour le Canada ? Dans l'affirmative, il a trahi les intérêts du peuple canadien. Il a oublié ses discours de London et de Québec, il a trompé les habitants de ces deux villes, et, en général, tous les électeurs qui ont lu ce qu'il avait dit. Je vais plus loin, je veux savoir où va nous mener cette politique. On dit qu'elle doit aboutir au libre-échange. Si c'est là le but que se proposent les très honorable ministre et ses collègues—et il n'y a pas de division dans le ministère—pourquoi n'ont-ils pas le courage de nous gratifier tout de suite du libre-échange ? Pourquoi tous ces faux-fuyants et qu'en espèrent-ils donc ? A mon avis lorsque se sera ralenti le développement auquel nous assistons, les fabricants du Canada ne seront pas en état de supporter la concurrence de ceux d'Angleterre, au moins par rapport à certains genres d'industries. S'ils se voient obligés de fermer leurs portes ou de réduire les gages il s'ensuivra une importation considérable de marchandises tant anglaises qu'américaines dont le marché du Canada se trouvera encombré comme il est arrivé en 1878 lorsque le parti libéral a été chassé du pouvoir ; et ainsi nous assisterons à la ruine de nos industries. Les membres de la droite voudraient faire croire au peuple qu'ils sont Anglais jusqu'aux moelles, ils veulent simplement favoriser de leur politique tout ce qui est américain, dans l'espérance que le peuple ne s'en apercevra pas. La jolie petite histoire de mon honorable ami de Brant-sud, au sujet de l'habit fait aux Etats-Unis ou en Angleterre n'a pas suffi à établir ce qu'il voulait, comme le fera voir mon honorable ami d'Halton (M. Henderson) qui a une réponse toute prête. Voici un homme expérimenté

menté dans le commerce, il expliquera beaucoup plus clairement que je ne le saurais faire, combien toute cette histoire, en définitive, tourne au seul profit du fabricant américain.

En s'adressant au parti conservateur, cette après-midi, certains députés de la droite se sont écriés : "Osez-vous bien prétendre que si vous arrivez au pouvoir, vous mettez à néant ce tarif différentiel de 33½ pour 100 que nous aurons accordé à l'Angleterre ?" Le député de Brant (M. Heyd) est venu nous dire que ce tarif était déjà du domaine des faits accomplis et l'éjaculation de cette parole en français a failli lui briser la mâchoire. Or, à cette question, il est une réponse bien claire, et c'est celle-ci : Si l'on veut favoriser spécialement les marchandises anglaises, qu'on élève le tarif ordinaire à l'égard des autres pays, et que, en ce qui concerne le Canada et l'Angleterre, l'un par rapport à l'autre, qu'on le laisse assez élevé pour la protection du fabricant canadien ; de cette façon on favorisera spécialement les marchandises anglaises sans nuire à nos fabricques.

Le MINISTRE DE LA MARINE ET DES PECHERIES : Est-ce votre politique ?

M. BERGERON : Ce n'est qu'une réponse à la question faite aux députés de la gauche cette après-midi.

Le MINISTRE DE LA MARINE ET DES PECHERIES : Est-ce que ce doit être là votre politique ?

M. BERGERON : Je ne parle pas au nom de l'opposition, mais quant à moi, j'ai pour principe de faire tout le possible pour la protection des fabricques, des classes ouvrières et agricoles de ce pays et m'est avis que le parti conservateur ne pense pas beaucoup autrement.

M. COCHRANE : Lorsque nous vous aurons chassés du pouvoir ce sera le moment pour nous de vous dire quelle est notre politique.

M. BERGERON : Qu'on veuille bien me permettre de faire en quelques mots l'histoire de ce tarif de faveur. Lors de sa visite en Angleterre, le premier ministre l'a offert au peuple anglais sans rien demander en échange, et sans doute, on l'a trouvé bien généreux, on a dû l'admirer même. Mais il a fait plus : son étonnement, excité par l'aspect des quais de Liverpool, s'est accru dans une énorme proportion lorsqu'il s'est trouvé sous le dôme de la cathédrale de Saint-Paul, et sous l'empire de cette impression extraordinaire, dans un mouvement d'éloquence à Londres, il s'est mis à offrir n'importe quoi. Voici ce qu'il a dit, à un dîner auquel l'avait convié lord Lansdowne :

Comme vient de le dire lord Lansdowne, il peut se faire qu'un jour l'empire soit en danger. De tout temps, l'Angleterre a prouvé qu'elle pouvait se défendre elle-même, mais si jamais elle se sentait menacée du moludre danger,

qu'ell
qu'ell
s'emp
possib

Le
mon

M.
glais,
avoir

Le
pas r

M.
rable
je su
faire
soit,
lalt j
gnie
qu'il

Le
PECU

M.
établi
nistr
en sa
en r
Angl

Au
diens,
Il m'a
à vot
rons
crois
que s
l'emp
troupe
mère
alors
proce

Mo
ce la

Il é
lul le
colou
offrir
en éc
sa d
ce q
disco
certa
vue
octob

En
à la
la m
molu
offer
fié de
si di
rappe
trouv
Durh
diens
Voic

qu'elle sonne la trompette du haut de ses côtes, qu'elle y allume des signaux et ses colonies s'empresseront de lui envoyer tous les secours possibles.

Le PREMIER MINISTRE : Je crois que mon honorable ami traduit cela du français.

M. BERGERON : Je l'ai lu aussi en anglais. Est-ce que le premier ministre ne l'aurait dit cela ?

Le PREMIER MINISTRE : Je ne crois pas m'être servi de ce langage.

M. BERGERON : Sans doute, le très honorable ministre a dû être plus éloquent, mais je suis tel pour élter des faits et non pour faire de l'éloquence à sa place. Quoi qu'il en soit, il a parlé dans ce sens, parce qu'il voulait plaire à son amphitryon et à la compagnie qu'il y avait là. C'est le 18 juin 1897, qu'il a parlé ainsi.

Le MINISTRE DE LA MARINE ET DES PÊCHERIES : Vous en plaignez-vous ?

M. BERGERON : Non pas, mais je veux établir à l'instant que le très honorable ministre a oublié ce qu'il avait dit. Le 25 juin, en sa qualité de colonel, je suppose, il a passé en revue les bataillons canadiens, alors en Angleterre, et leur a dit :

Au nom du gouvernement et du peuple canadiens, je vous félicite de votre magnifique tenue. Il n'arrive de tous côtés les plus grands éloges à votre égard. Comme Canadiens, nous espérons bleu qu'il n'y aura pas de guerre, mais je crois exprimer le sentiment général en disant que si, par suite de circonstances malheureuses, l'empire se trouvait obligé de faire la guerre, les troupes canadiennes voleraient au secours de la mère patrie, et que vous feriez votre devoir alors comme vous l'avez fait ce matin dans la procession.

Mon honorable ami ne niera pas avoir tenu ce langage.

Il était tout naturel que l'Angleterre vit en lui le plus généreux premier ministre de sa colonie la plus généreuse, non content de lui offrir le tarif de faveur sans rien demander en échange, voilà qu'il lui offrait encore pour sa défense, de l'argent et des soldats. C'est ce qui explique pourquoi, non oublieux des discours qu'il avait prononcés en Angleterre, certains gens furent si surpris de l'entrevue qu'il accorda au *Globe* de Toronto en octobre 1899.

En récompense des faveurs par lui faites à la mère patrie, le premier ministre reçut la médaille Cobden, puis—soit dit sans la moindre velléité de le blesser—pour avoir offert des soldats et de l'argent, il fut gratifié de la décoration qu'il porte d'une manière si distinguée. Ici, je me permettrai de lui rappeler cette page de notre histoire où se trouvent rapportées certaines paroles de lord Durham qu'il convient surtout aux Canadiens-français de ne pas mettre en oubli. Voici ce que disait un jour ce noble Anglais

dans une lettre qu'il adressait au gouvernement de son pays :

Quant aux Canadiens-français, ne vous en inquiétez pas ; on réussira toujours à les gagner par des titres et des honneurs.

Je cite ces paroles comme avertissement au premier ministre de ne pas céder à la tentation de faire encore plus de présents à l'Angleterre à même notre pays.

Mais, enfin, qu'est-il arrivé ? La guerre a éclaté et oublieux de ses engagements envers l'Angleterre, il a accordé au *Globe* une entrevue pour faire connaître l'impossibilité où il se trouvait d'envoyer des soldats dans l'Afrique australe et de les payer. Non seulement la province d'Ontario, mais celle de Québec ont vivement protesté contre cette politique. Dans cette dernière, nombre de gens au fait de l'attitude qu'il avait prise en Angleterre se sont dits que nous étions un peuple britannique placé sous la protection de l'Angleterre et tenu, en honneur, de défendre le drapeau à l'ombre duquel nous avions l'avantage de vivre, et que dans une circonstance où tant de soldats se consacraient à la défense de l'empire, au péril de leurs jours, que la constitution fût là ou non, il était de notre devoir de ne pas hésiter à en faire autant.

Je viens de dire que le parti libéral n'a jamais eu de politique définie, mais s'est toujours mis à l'affût des circonstances et a toujours vécu d'opportunisme. C'est ce qui lui a fait commettre au sujet de la guerre la bêtise dont il est accusé. On voulait faire les élections, mais on a cru qu'il valait mieux différer. Pourquoi ? parce que dans certaines parties du pays l'opinion publique condamnait l'attitude prise par le gouvernement à l'encontre des exigences de son devoir qu'il n'avait pas eu le courage de remplir avant de s'y voir forcé. Grâce à quelque influence pernicieuse, le premier ministre a eu recours à des attermoiements qui ont fini par lui faire craindre ainsi qu'à ses collègues le résultat qu'auraient en les élections dans les provinces anglaises. Depuis ce temps-là mon très honorable ami est devenu anglais jusqu'aux moelles, plus anglais que M. Chamberlain ou le duc de Devonshire, plus anglais que la reine elle-même. Que dis-je, il nous a lancés dans la voie de la fédération impériale si peu chère à mon honorable ami le député de Napierreville et Laprairie (M. Monet). C'est là un de ses grands talents et je me plais à lui reconnaître ce qui lui appartient—il a fait à la Chambre, il y a quelque temps un de ces magnifiques discours dont il a le secret, un des plus beaux qu'il ait jamais prononcés, ou dont les votes du parlement canadien aient jamais retenti. Il était fait au point de vue anglais, et on en a fait les plus grands éloges en Angleterre. A preuve de ce que je dis là vous me permettez de citer le *Times* de Londres.

Ces souvenirs donnent lieu d'espérer que, après l'épreuve actuelle viendra un jour où l'Afri-

que sera comme est aujourd'hui le Canada : le pays d'où ces échos nous arrivent est un foyer de "paix." Comme l'a dit le premier ministre, dans notre possession de l'ouest qui s'appelle le Dominion, les divers éléments vivent dans un sentiment de confraternité et de loyauté, et les yeux tournés vers le même but : la grandeur et la gloire de l'empire. Il en sera ainsi demain dans l'Afrique australe.

Le discours de sir Wilfrid Laurier a trait à une question politique qui s'impose de plus en plus à notre considération.

" Je dirais à la Grande-Bretagne," s'écrie-t-il, " si vous voulez que nous vous venions en aide admettez-nous dans vos conseils ". Pourquoil lui et les autres chefs distingués de nos splendides colonies des antipodes ne participeraient-ils pas à la direction des affaires de l'empire, puisqu'ils partagent nos périls et nous aident à traverser nos épreuves ? L'honneur de notre drapeau les concerne autant que nous-mêmes. Le sujet anglais de Londres n'est pas plus apte à présider aux destinées de l'empire que celui de Wellington, de Sydney ou de Toronto. Tous devraient avoir également droit d'émettre une opinion sur les sujets qui concernent nos destinées communes. La solution du problème qui s'appelle l'union fédérale comporte certainement des difficultés, mais il est possible de les surmonter. Il peut se faire que sir Wilfrid Laurier, comme il a déjà dit qu'il l'espère, vive assez longtemps pour se voir appelé à représenter le Canada dans un parlement vraiment impérial qui se réunirait à Westminster.

Je mets en regard l'un de l'autre le discours de 1891 en faveur de la réciprocité illimitée au détriment de l'Angleterre, et celui de 1900 en faveur non seulement d'une préférence à accorder au commerce anglais, mais de la fédération politique de l'empire comportant pour le premier ministre du Canada ou tout autre, le droit de siéger à la Chambre des Communes d'Angleterre. Mais le premier ministre qui, pour ses paroles sympathiques à l'adresse de l'Angleterre, recueille les applaudissements de ses amis d'origine anglaise de tout le Dominion et a l'honneur de se voir reproduire par les journaux de Londres, malgré son origine canadienne-française, a des amis intimes qui, tout en ayant l'air de différer d'opinion avec lui ici, lui sont assez dévoués pour aller dire au peuple de la province de Québec : " Oh ! soyez tranquilles, il ne parle ainsi que parce qu'il y est forcé par sir Charles Tupper et le parti conservateur." Pourtant, comme je viens de le dire, ce n'est pas une question de sentiments, mais d'affaires, que le tarif de l'œuf. En envoyant des soldats à la défense de l'empire et en déclarant de payer leurs dépenses, le Canada a fait son devoir, mais en cela, il a agi de son propre mouvement, car il n'y était pas obligé, comme l'ont fait voir d'ailleurs le premier ministre et certains autres membres de cette Chambre, et comme l'examen de la constitution elle-même, suffit d'ailleurs à le prouver. Mais quand il s'agit de faire des arrangements concernant le commerce, le sentiment doit céder le pas à la question d'affaires, et, je le répète, c'est tout simplement nous attirer les moqueries des fabricants et marchands anglais que de tout

leur offrir en échange de rien. A ce sujet, je m'en tiens à la résolution rejetée par la Chambre mais appuyée par le chef de l'opposition et son parti, et qui tendait à déterminer avec le gouvernement anglais un arrangement quelconque d'après lequel le Canada devrait bénéficier d'avantages égaux à ceux qu'il accorderait. Nous n'avons pas à faire ici des lois pour la protection de l'Angleterre, de ses ouvriers et de ses cultivateurs, et de ses millions de sujets dont le député de Brant vient de parler, mais pour les cultivateurs, les ouvriers et le peuple canadiens. Quel ! il arrive tous les jours que des frères, faisant affaires séparément dans un même endroit se traitent, en affaires, comme des étrangers, sauf à s'aider comme des frères quand il en est question. Voilà l'attitude que je voudrais voir prendre au Canada par rapport à l'empire britannique.

M. l'Orateur, quant à la fédération impériale, car il nous faut en parler, la politique du gouvernement actuel, les offres du premier ministre par rapport au tarif, à l'envoi d'argent et de soldats en Afrique, tout cela, au dire des journaux anglais, contribue à nous y conduire. Je voudrais bien savoir si mon très honorable ami parle et agit d'une façon sérieuse lorsqu'il le fait de manière à laisser entendre en Angleterre, comme ici, qu'il désire la fédération impériale, et s'il caresse encore l'espoir d'occuper un siège au parlement anglais avant de monter au ciel.

Une VOIX : C'est en purgatoire qu'il se trouve aujourd'hui.

M. BERGERON : Je n'entends parler de cette question que pour mon propre compte ; je ne veux pas de la fédération impériale, je ne tiens nullement à voir siéger une dizaine de Canadiens parmi six ou sept cents députés. Tous les jours je demande à Dieu de ne pas faire du Canada une petite Irlande.

Le PREMIER MINISTRE : Tous les jours ?

M. BERGERON : Mon honorable ami mesure les autres à son aune. Je suppose qu'il n'en fait pas autant, lui. Je veux bien que l'empire soit uni, mais sans préjudice à notre indépendance actuelle, je désire que le Canada reste comme il est jusqu'à ce que se produisent des événements encore éloignés, sans doute, qui nous imposeront naturellement, une orientation nouvelle. Il faut que ce parlement n'ait pas de supérieur en ce pays, et ne soit tenu d'obéir aux dictées de qui que ce soit. Qu'il fasse preuve de générosité comme il l'a fait, il y a quelque temps, c'est fort bien, mais je ne veux pas qu'il y soit obligé. L'intérêt des Canadiens qui vivent aujourd'hui à l'ombre du drapeau anglais exige qu'ils aient eux-mêmes en mains l'administration de leur propre pays. Et pour démontrer que telle est l'opinion des gens de ma propre race, s'il m'est plutôt permis de parler en leur

nom q
tes do
que la
tage c
faire q
de nos
de Quo
la rivie
vals il
autres
très b
notre
redête
cun de

A de
signer,
nage, à
un con
rentes
peuple
rance p
pensée,
affligés
sur le p
ses arc
avons
savoir
le Cana
ne s'ap
Les not

Il y
larmes
seuleme
pour le
tion qu'
mélange
la guer
expliqué
dans l'a
le sacri
beau !

Quant
chies d'
fertilités
comme
la solid
semer, c
la récol
tente, d
a voulu
enfratè
étrangèr
tence co
odieux s

Cet s
ment le
bec, m
mol, j'
le resp
gouvern
eux et
approu
surpris,
extraor
public,
de poll
dans l'
à succ
continè
de reve
Anglete
à mesur

nom qu'on nom de ceux de mes compatriotes dont l'origine n'est pas la même, bien que la majorité du peuple de ce pays partage cette opinion-là, je ne saurais mieux faire que de lire certain article publié par un de nos principaux journaux de la province de Québec après le massacre qui a eu lieu à la rivière Modder, le 16 ou le 18 février. Je vais lire cet article afin que nos amis des autres provinces qui ne nous connaissons pas très bien puissent se faire une opinion de notre sentiment, car ce qui y est exprimé reflète pour ainsi dire la pensée de chacun des nôtres. Voici ce que dit la *Presse* :

LA SEMENCE DU SANG.

A deux mille Heues de la patrie, il vient de se signer, sous la mitraille, dans un champ de carnage, à travers les balles meurtrières, comme un concordat de longue amitié entre les différentes nationalités qui préparent l'avenir du peuple canadien. Le deuil est grand, l'espérance plus grande encore. Si notre première pensée, celle du cœur, appartient aux familles affligées, la seconde, venant de la raison, se porte sur le pays qui a de la bravoure à mettre dans ses archives. C'est donc des hommes que nous avons envoyés là-bas ! Que pouvions-nous en savoir dans cette longue période de paix, dont le Canada est favorisé ? Le métier de la guerre ne s'apprend pas ; il est dans le tempérament. Nos nôtres viennent de le prouver.

Il y a, depuis hier, sous bien des toits, des larmes et des trayeres ; car on ne pleure pas seulement les victimes assurées ; on tremble pour les morts de demain. La seule consolation qu'il soit possible d'offrir, c'est ce singulier mélange de beauté qui s'ajoute aux hideurs de la guerre. Il en surgit des enthousiasmes inexpliqués, des admirations sincères, qui prennent dans l'âme, toute la place. C'est bien triste que le sacrifice de la vie ; mais que le courage est beau !

Quant à notre pays, il semble que les racines d'un peuple vont se fortifier dans ce pur fertilisant, extrait de nos veines. Il n'y a rien comme les sorts communs, les dangers partagés, la solidarité dans la gloire. Nous venons de semer, côte à côte, du sang dans le même sillon ; la récolte promise devra être de l'union, de l'entente, de la confiance entre nous ; car la nature a voulu que la vie naisse de la mort. Que cette confraternité du dernier sommeil, dans la terre étrangère, soit aussi la confraternité de l'existence conjointe sur le sol du Canada, sans les odieux soupçons et les arrière-pensées d'hier.

Cet article ne traduit-il pas non seulement les sentiments de la province de Québec, mais ceux de tout le Canada ? Pour moi, j'approuve ce qui y est dit, mais, je le répète, au point de vue des affaires, le gouvernement a fait un contrat désavantageux et que le peuple canadien ne peut pas approuver. Mais que personne n'en soit surpris, c'est l'œuvre d'un gouvernement extraordinaire, sans principes, sans esprit public, et dont les membres n'ont pas plus de politique définie, que lorsqu'ils étaient dans l'opposition. Mon très honorable ami a successivement prononcé le libre-échange continental, la réciprocité illimitée, le tarif de revenu, le libre-échange tel qu'il existe en Angleterre, sauf à y renoncer à tour de rôle, à mesure qu'il croyait inutile à son ambi-

tion de s'en inspirer davantage. Il est monté comme cela de la terre jusqu'aux nues et je crains bien que, après les élections, il se trouve dans la lune. Oui, c'est bien là un gouvernement extraordinaire. Où sont les ministres ? on les voit si peu souvent à la Chambre, qu'il faut, parce qu'ils sont absents, différer la discussion des questions qui se présentent. Où sont-ils ? En Europe, ou ailleurs, aux frais du pays. Tous ces voyages-là nous coûtent bien cher ! Quant au ministre de l'Intérieur (M. Sifton) on dit qu'il est allé subir une opération, mais ne le pouvait-il pas tout aussi bien avant d'aller prêter main-forte à M. Greenway au Manitoba ? Pourquoi attendre pour s'absenter que le parlement soit en session et qu'il s'agisse de l'examen de tant de sujets qui concernent le département de l'Intérieur auquel il préside ? Si intelligent que soit son remplaçant il lui est impossible de faire aussi bien que lui, qui est comptable envers nous, de son administration. Enfin, quelle opération est-il allé subir ?

UNE VOIX : L'opération financière.

M. BERGERON : D'anciens disent qu'il est allé mettre des bons sur le marché ? Je ne le crois pas justifiable de s'absenter pour un tel but pendant la session. Est-il allé subir une autre sorte d'opération, ou a-t-il fui assez loin pour ne pas entendre le bruit provoqué par les révélations qui se sont faites au sujet de l'administration du Yukon ? Ces révélations, on les a bien ressuscitées, si bien, que l'an dernier le ministre de l'Intérieur a cru devoir refuser une enquête au député de Pictou (sir Charles Hibbert Tupper) quoique ce dernier eût prouvé de démissionner s'il ne réussissait à prouver devant une commission royale toutes les accusations par lui faites devant la Chambre. Le ministre de l'Intérieur s'est contenté de tout nier et de demander des preuves. On lui a répondu que s'il accordait une enquête, on fournirait les noms des accusés et toutes les preuves qu'il pourrait désirer, mais il l'a refusée, et telle est son influence sur ses collègues et son parti, qu'ils ont approuvé son attitude. L'automne dernier, j'ai rencontré dans mon comté un vieillard qui ne pouvait trouver d'expressions assez énergiques pour blâmer l'administration du Yukon. C'était un Canadien-français " J'avais honte de me dire Canadien-français lorsque j'étais au Yukon, s'est-il écrié ; les lois minières y sont pires que n'importe où dans le monde. Il a ajouté que, le printemps dernier, les mineurs se sont réunis pour discuter les lois minières et l'administration du gouvernement." C'étaient des gens paisibles, a-t-il dit, et le gouvernement n'avait pas besoin d'envoyer la police à cheval chez eux. Ces gens là savent vivre ensemble dans un sentiment de confraternité et de secours mutuel. Durant les trente-cinq années que je me suis occupé de l'industrie minière et que j'ai été mineur, je n'ai jamais été témoin d'une difficulté en-

tre mineurs. Cependant ce même homme nous apprend que, le printemps dernier, les mineurs ont cru devoir se réunir pour décider qu'est-ce qu'ils allaient faire des officiers du gouvernement—s'ils allaient tirer sur eux ou les pendre. A tout événement ils ont décidé de les exterminer, mais ont cru devoir suspendre l'exécution de cette décision jusqu'à ce printemps afin de laisser au gouvernement l'opportunité de racheter le passé. Ce dernier en a-t-il profité ou non ? Je l'ignore. Mais j'ai sur moi une lettre à ce sujet, que je voudrais bien faire consigner dans le *Hansard*. On l'a écrite non pas à moi, mais à un citoyen de mon comté ; je l'ai prise dans le journal où elle a été publiée. Elle porte la signature d'un homme que je connais, que certains députés connaissent aussi, et qui, en 1896, était un des chauds partisans du premier ministre actuel. Tout Valleyfield le connaît, le respecte et l'estime. On pourrait, au besoin, trouver des milliers de personnes qui le déclareraient croyable non seulement sous serment, mais sur simple parole. Voici ce qu'il a écrit :

Dominion Creek, 3 mars 1900.

Cher Monsieur,—Je vous ai déjà écrit, et n'ayant pas eu de réponse,—

Le service postal était si défectueux, que la lettre n'a pas dû se rendre.

—J'espère que vous aurez cette lettre-ci et que vous ne ferez savoir de vos nouvelles. Je suis heureux d'apprendre que le parti conservateur a été victorieux dans le Manitoba. Je ne suis plus un libéral. C'est quelque chose d'afreux la corruption qu'il y a ici ; il y a ici une grande quantité d'or, mais les lois minières sont contre les travailleurs et tout en faveur des petits officiers et des femmes de mauvaise vie. Vous ne pouvez pas vous imaginer toute la quantité d'or qui sort de ce pays et qui va aux Américains.

Les meilleurs "claims" de la contrée sont possédés par les Américains, et les Canadiens n'ont aucune chance, parce que les officiers sont corrompus par les Américains. S'il y a ici un contrat à prendre, ce sont les Américains qui l'ont presque tout le temps, et même la mine leur est donnée pour être transportée vers les "Creeks." Quand on pense qu'on peut avoir la chance de trouver des gisements d'or dont la richesse dépasse toute imagination !

J'ai trouvé \$100 dans une pelleée de terre, et dire que tout cela s'en va aux Etats-Unis, lorsque nous en avons tant besoin dans notre propre pays !

C'est outrageant ! J'espère que le parti libéral sera battu aux prochaines élections.

Vous pouvez montrer cette lettre à M. J. G. H. Bergeron, M. P., et quand vous le verrez, dites-lui de m'écrire s'il a besoin de nouveaux renseignements

Veillez saluer pour moi tous mes amis.

ALEX. CLARK.

Les honorables membres de la droite demandent des noms : voici celui d'un homme bien connu de tous les citoyens de Valleyfield et même de certains membres de cette Chambre. L'honorable député de Huntingdon (M. Scriver) qui le connaît, lui aussi, peut nous dire si l'on peut ajouter foi à

M. BERGERON.

sa parole. C'est probablement parce qu'il prévoyait ce qui est arrivé, que l'honorable ministre de l'Intérieur (M. Sifton) a jugé à propos de quitter le parlement, en pleine session, pour aller subir une opération chirurgicale.

Et à ce propos, peut-on nous dire ce qui est advenu du ministre des Travaux publics (M. Tarte) ? Est-il à Paris, à Londres, à Bruxelles ou à Johannesburg ? Que savons-nous de ses allées et venues ? Tout ce que nous en savons, c'est qu'il a quitté le pays, il n'y a pas bien longtemps, avec une escorte encore plus nombreuse que celle que Li-Hung-Chang traînait à sa suite, lorsqu'il a traversé le Canada. Nous avons aussi appris qu'il joue au grand seigneur, en pays étranger, à trois mille milles d'ici. Un matin, les journaux nous disent qu'il est à Paris, où il maltraite ce pauvre M. Perrault, qui a négligé de retenir un appartement somptueux pour y loger M. le ministre et sa suite. Le lendemain nous lisons qu'il est à Londres, travaillant à effectuer une entente entre le gouvernement anglais et M. Kruger. Quelques jours plus tard, nous apprenons qu'il a eu une entrevue avec le *Mr. Leyds*.

Toutes ces démarches sont-elles faites avec l'autorisation du chef du gouvernement (sir Wilfrid Laurier) ? Ce dernier est tout fier de nous apprendre que le ministre des Travaux publics fait tout ce travail sans exiger la moindre rémunération. Le Canada est bien heureux de pouvoir bénéficier sans bourse délier, des services d'un homme aussi intelligent et aussi plein de ressources. N'oublions pas, cependant, que ses appointements comme ministre sont de \$7,000, et qu'il est impossible d'obtenir le moindre renseignement sur les affaires de son ministère, car, naturellement, de simple fonctionnaires ne sauraient en savoir aussi long que le ministre lui-même. Si le pays ou la députation souffre de cette absence du ministre, quant à lui, il ne peut que s'en féliciter, puisqu'elle l'exempte d'une foule de questions que nous aurions eu à lui poser. Il savait qu'il aurait eu un mauvais quart d'heure à passer, et il a préféré laisser ce soin à un de ses collègues, (M. Fielding), qui possède plus que lui l'estime et la confiance de la Chambre. Il est vrai qu'il travaille à Paris pour la gloire, mais cela n'empêche qu'il a \$50,000 à sa disposition.

Le premier ministre se croit peut-être très habile à changer d'opinion, mais son habileté sous ce rapport n'est rien, comparée à celle de son collègue (M. Tarte). Ce dernier peut se métamorphoser du jour au lendemain. Sans avoir l'éloquence de son chef, il est beaucoup plus remuant. C'est lui qui était au fond de cette entrevue publiée par le *Globe*, et il est probablement aussi l'auteur de la brochure que l'on a distribuée dans la province de Québec, pour protester contre l'achat des fusils et des munitions de guerre commandé par l'ancien gouvernement.

C'est
testatio
division
marais)
jeunes
guerre
Tupper

Avan
tre des
de pro
politiqu
des Tr
surer t
partisan
l'Orateur
connais
on avai
s'il ne
gais, il
tel eme
le *Sol*
era dev
Il pou
françai
comme
pas né
porte
monde
diens-fr
nous n
Done,
naissat
curent
pendan
anglais
save th
sé l'oc
anglais
glaix qu
le due
sur sor

L'hon
Londres
Il ren

Le P
député
qu'il ch

M. B
bliée p

Le E
journal

M. B
du *Tim*

Le P
journal

M. B
reprodu

L'hon
Le P
date d

M. B
clété d
a pas l
de la d

C'est cette brochure qui a provoqué les protestations éloquentes du représentant de la division Saint-Jacques, de Montréal, (M. Desmarais), lorsqu'il nous faisait le tableau des jeunes Canadiens qu'on enverrait faire la guerre dans le Sud-africain, si sir Charles Tupper restait au pouvoir.

Avant son départ pour l'Europe, le ministre des Travaux publics a eu occasion de prononcer un discours devant un club politique à Toronto. Son titre de ministre des Travaux publics ne pouvait que lui assurer un excellent accueil de la part des partisans du gouvernement. Savez-vous, M. l'Orateur, l'accueil qu'on lui a fait? On connaissait son penchant pour la France; on avait lu les discours où il déclare que s'il ne lui était pas permis de se dire français, il sortirait du cabinet. Cela, il l'a tellement répété, que, pour le faire taire, le *Soleil*, un organe du gouvernement, a cru devoir lui dire qu'il se rendait ridicule. Il pouvait parfaitement se dire Canadien-français et se montrer fier de l'être, comme nous le sommes tous, mais il n'est pas nécessaire de nous tenir toujours à la porte de l'église, et de provoquer tout le monde en clamant que nous sommes Canadiens-français avant tout, quand, en réalité, nous ne sommes que des Canadiens.

Donc, ces messieurs de Toronto, qui connaissent les antécédents du ministre, le requerraient aux accents de la Marseillaise. Mais pendant la soirée, il se montra tellement anglais qu'on l'escorta aux accords du "God save the Queen". A présent qu'il a traversé l'océan, que fait-il? Il se montre plus anglais que le premier ministre, plus anglais que M. Chamberlain, plus anglais que le duc de Devonshire. Voici ce que je lis sur son compte:

L'honorable M. Tarte est arrivé de Paris à Londres hier.

Il remplit le monde.

Le PREMIER MINISTRE: L'honorable député veut-il nous dire d'où vient l'extrait qu'il cite en ce moment?

M. BERGERON: C'est une dépêche publiée par les journaux.

Le PREMIER MINISTRE: Dans quel journal?

M. BERGERON: C'est une reproduction du *Times*.

Le PREMIER MINISTRE: Dans quel journal se trouve cette reproduction?

M. BERGERON: C'est un écrit du *Times* reproduit par *La Presse*.

L'honorable M. Tarte est arrivé à Londres—

Le PREMIER MINISTRE: Quelle est la date de cette dépêche?

M. BERGERON: C'est le jour où la Société des Arts a donné un banquet. Il n'y a pas longtemps, et il est facile de s'assurer de la date.

Plusieurs VOIX: Oh! oh!

M. BERGERON: Je voulais tout simplement rapporter les paroles du ministre, mais si la date importe tant, je peux bien la fournir. Si on veut l'authenticité de la dépêche, il sera facile d'en faire la preuve, mais, je ne crois pas que le premier ministre ose la mettre en doute;

L'honorable M. Tarte est arrivé de Paris à Londres hier. Parlant à une réunion de la Société des Arts, où sir Charles Dilke a lu un travail intitulé: "Un siècle dans nos colonies": Les Canadiens, a-t-il déclaré, sont d'excellents sujets anglais, mais ils veulent l'être dans toute l'acception du mot, et la chose n'est possible que si on leur permet de se faire représenter au parlement impérial.

Lorsque le ministre reviendra de Londres, de Paris ou d'ailleurs, il va sans doute nier cela jusqu'au dernier mot; dans la province de Québec, il jurera que c'est sir Charles Tupper qui a tenu ce langage.

Mais ce n'est pas tout. Sans doute parce qu'il n'est pas payé pour le travail qu'il a à faire à Paris, il a entrepris de régler les destinées du Transvaal. Il a eu de longues conversations avec le Dr Leyds. Après s'être montré de force à conduire, à lui seul, le gouvernement canadien, il s'est enhardi, et on le voit aujourd'hui tracer une ligne de conduite au gouvernement anglais et prendre les moyens de ramener la paix entre l'Angleterre et le Transvaal. Pour donner au docteur Leyds une idée de l'intérêt qu'il porte à cette guerre, il lui a dit: Après tout, vous n'êtes qu'une colonie anglaise, ou vous en serez bientôt une, car, vous allez vous faire écraser: vous et vos gens, docteur Leyds, vous êtes des rebelles.

Il fait ensuite un tableau du bonheur dont les Boers pourraient jouir s'ils le voulaient. Mon père, ajoute le ministre, était aussi un rebelle. Il est vrai qu'en 1837, son père n'avait que treize ou quatorze ans, mais peu importe, puisque le docteur Leyds ne pouvait pas le savoir.

C'est alors qu'il conseille aux Boers de faire comme les Canadiens, d'accepter la souveraineté de l'Angleterre et de devenir sujets anglais s'ils veulent être aussi heureux que nous.

Ce fils de rebelle a le don de dire tout ce qui lui passe par la tête, quitte à se dédire le lendemain. Un jour qu'il était à Sorel, avec le ministre de la Marine et des Pêcheries (sir Louis Davies), il adressa la parole à une assemblée composée des électeurs de trois ou quatre comtés. Pour montrer tout l'intérêt qu'il portait à ses auditeurs, il crut bon de faire du sentiment: Mesdames et messieurs, s'écria-t-il, je me rappelle qu'étant encore enfant, je venais ici, avec ma chère vieille mère, vendre des légumes et des fruits sur le marché de Sorel. Ses auditeurs, en entendant ce discours, l'ont sans doute pris pour un grand homme, et nous pouvons nous attendre à ce qu'il fasse quelques tours de force tout aussi ex-

traordinaires à Paris, où il dépense tant d'argent pour le bien du Canada et le plus grand avantage de ses amis politiques.

Toute l'histoire du parti libéral, avec ses programmes multicolores, tant au pouvoir que dans l'opposition, ne serait qu'une immense farce, si elle ne faisait rejailir tant de discrédit sur notre pays.

Le gouvernement avait décidé d'en appeler au peuple l'automne dernier et pour ma part, j'aurais été bien aise qu'il l'eût fait, mais puisqu'il ne l'a pas osé, souhaitons que la chose ait lieu bientôt; car, le plus tôt il sera donné aux électeurs de se prononcer, le mieux ce sera. Le pays est fatigué du régime actuel; il est fatigué du règne de ces messieurs qui ont violé toutes leurs promesses; car, après avoir dit qu'ils n'augmenteraient pas la dette publique, ils l'ont grossie de \$8,000,000; après avoir clamé bien haut qu'il y avait trop de ministres dans le cabinet conservateur, ils en ont créé deux nouveaux; et

c'est ainsi qu'ils ont augmenté les dépenses, tout en fournissant une moindre somme de travail que leurs prédécesseurs.

Les électeurs ont hâte de signifier au gouvernement ce qu'ils pensent de sa conduite. Nous avons déjà eu un exemple de ce que peut faire l'opinion publique outragée. Dans la province de Québec, le gouvernement Mercier était tout puissant et gaspillait l'argent comme le font les ministres fédéraux actuellement. Il s'était fait donner des lettres de crédit en quantité suffisante pour en paver la voie publique de Québec à Montréal et avait dédaigné la lettre et l'esprit de la constitution. Le peuple de la province de Québec apprit à le connaître, et en 1892, le renvoya là d'où il n'aurait jamais dû sortir. Le même sort attend le premier ministre et ses collègues, ainsi qu'un grand nombre de leurs amis. A la première occasion, le peuple va les précipiter des hauteurs qu'ils s'étaient mis en tête d'escalader, en 1896.

nses,
e de

au
con-
e de
ou-
gou-
t et
stres
mner
ante
ébec
e et
le la
ltre,
uralt
d le
ainsl
A la
cipi-
en

